



Remboursement d'un versement au lieu d'un avoir

Par **azertyuiop**, le **06/05/2010** à **17:44**

Bonjour, j'ai versé 400 E pour un frigo qui ne rentre pas dans l'appartement. Il restait 500E à payer à la livraison. Les livreurs ont ramené le frigo au magasin. Le magasin propose un avoir de 400E. Ça ne m'intéresse pas. Comment récupérer les 400E?.